



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

N° 2026-23

L'an deux mille vingt six, le deux septembre, à dix neuf heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la mairie de LA MOTTE, sous la présidence de Monsieur Frédéric FOULFOIN.

Présents : Martine VALLÉE, Gérard MATHECADE, Jean Michel COUËSBOT, Vincent SAVALLE, Christelle URVOIX, Frédéric FOULFOIN, Gildas PERENNEZ,

Absent excusé : Pierre-Yves LE BORGNE donne pouvoir à Gérard MATHECADE

Secrétaire de séance : Gérard MATHECADE

Secrétaire auxiliaire : Christelle BELNA

Membres en exercice : 8

Présents : 7

Représenté : 1

Votants : 8

RPQS 2025 (Rapport sur le prix et la qualité de service)

Présentation du rapport 2025 du SDAEP des Côtes d'Armor sur le service public de l'eau potable dont les principales informations sont les suivantes :

3 900 habitants dépendent directement du service. Pour l'année 2025, le SIAEP distribue l'eau à 1 880 abonnés (1 082 pour La Motte et 798 pour Trévé), soit une hausse de 0.43 % par rapport à 2024.

La société VEOLIA est responsable du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le Syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Les ressources propres (prélèvement les Ecoupées à La Motte enregistrent une production de 123 487 m3 (134 942 m3 en 2024 soit une baisse de 8.49 %) et les importations d'eau ont enregistré une hausse de 3.58 % avec une importation de 211 598 m3 (204 282 m3 en 2024). Les importations viennent du Syndicat d'Hilvern pour 937 m3, syndicat du lié pour 23 408 m3, commune de Plouguenast-Langast pour 27 198 m3 et du Syndicat Mixte de Kerné-Uhel pour 160 055 m3.

Les exportations ont augmenté de 35.62 % soit 27 679 m3 en 2025 (20 409 m3 en 2024) : 17 787 m3 à la commune de Plouguenast-Langast et 9 892 m3 au syndicat du Lié.

En 2025, les abonnés domestiques ont consommé 121 871 m3 soit en moyenne 86 litres par habitant et par jour, les abonnés intermédiaires 100 334 m3 et les abonnés industriels ou gros consommateurs 34 929 m3, soit un total de 257 134 m3 (en hausse de 5.65 % par rapport à 2024).

Le rendement du réseau était de 86 % en 2025 (78.8 % en 2024).

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m3 consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m3 payera 410.76 € en 2026, soit une moyenne de 3.42 €/m3, soit une augmentation de +1.67 % par rapport à 2025.

Sur ce montant, 37 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 43 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20 %

L'encours de la dette est de 923 643.05 € avec un montant de remboursement de 100 701.04 €. Les amortissements sont de 110 046 €.



Syndicat
Intercommunal
Alimentation en
Eau Potable
La Motte - Trévé

MAIRIE DE LA MOTTE (22600)
Tél. 02.96.25.40.03
[courriel : contact@mairielamotte.fr](mailto:contact@mairielamotte.fr)

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 022-252200191-20260902-DEL2026_23-DE

Les travaux prévus en 2026 sont :

- Travaux de réseaux lotissement
- Renouvellement de réseau (plan de renouvellement de canalisation amiante ciment sur 3 ans)

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat de La Motte Trévé. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance
Gérard MATHECADE

Le Président de séance,
Frédéric FOULFOIN

